Feu vert à la prise de contrôle exclusif de Terreal par le groupe Wienerberger

Publié le 19 juin 2023

Production de tuiles et de briques en terre cuite : L'Autorité autorise, sans conditions, la prise de contrôle exclusif de Terreal par le groupe Wienerberger

Le 11 mai 2023, le groupe Wienerberger, spécialisé dans la production de matériaux en terre cuite (tuiles, briques, éléments de grande longueur), a notifié à l'Autorité de la concurrence son projet d'acquérir le contrôle exclusif de son concurrent Terreal.

Après avoir examiné les effets potentiels de l'opération sur les marchés de la fabrication de tuiles en terre cuite et sur les marchés de la construction de matériaux de construction de murs porteurs, l'Autorité relève que l'opération n'est pas de nature à porter atteinte à la concurrence et autorise l'opération, sans conditions.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 19 JUIN 2023

Production de tuiles et de briques en terre cuite : L'Autorité autorise, sans conditions, la prise de contrôle exclusif de Terreal par le groupe Wienerberger

Lire le communiqué